

GERBET, Pierre, Marie-Renée MOUTON et Victor-Yves
GHÉBALL *Le rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU*. Paris,
Imprimerie Nationale Éditions, 1996, 494 p.

Rémi Hyppia

Volume 28, numéro 2, 1997

La paix par l'intégration ? Régionalisme et perspectives de sécurité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703759ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703759ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hyppia, R. (1997). Compte rendu de [GERBET, Pierre, Marie-Renée MOUTON et Victor-Yves GHÉBALL *Le rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU*. Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 1996, 494 p.] *Études internationales*, 28(2), 419–420. <https://doi.org/10.7202/703759ar>

Le rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU.

GERBET, Pierre, Marie-Renée MOUTON et Victor-Yves GHÉBALL. Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 1996, 494 p.

Ce volumineux ouvrage trace l'histoire de la Société des Nations (SDN) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'idée de réunir dans un même ouvrage l'histoire de ces deux institutions internationales fait ressortir de manière évidente les liens de parenté entre celles-ci mais aussi les grandes différences qui les distinguent.

Les quatre premiers chapitres du livre sont consacrés à la SDN. On relate le contexte dans lequel cette institution est née, son rôle dans la sécurité collective, ses succès et ses échecs. On se penche aussi sur les organismes techniques comme l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation internationale des communications et du Transit (OCT), l'Organisation économique et financière (OEF), l'organisation de coopération intellectuelle (OCI). On voit très clairement les limites de cette organisation qui relevait fondamentalement du bon vouloir des États qui la composaient. Il sera sûrement intéressant pour plusieurs de découvrir comment la SDN vivota pendant la Seconde Guerre mondiale pour finalement être dissoute juridiquement en 1947.

Les six prochains chapitres de l'ouvrage relatent la gestation, la naissance et la croissance de l'ONU. De l'élaboration de la Charte de l'Atlantique en passant par la conférence de Dumbarton Oaks jusqu'à la première conférence de l'ONU à San Francisco en avril 1945, les auteurs ont réussi à

décrire de manière claire les différents protagonistes, les débats et les décisions débouchant sur la création de l'ONU.

Mus par des principes identiques à ceux qui entraînent la création de la SDN, on a voulu cependant éviter de retomber dans les mêmes travers. Cela aurait pu fonctionner, mais les deux plus importants membres du Conseil de sécurité, les États-Unis et l'Union soviétique, se sont retrouvés engagés dans une lutte idéologique qui, malheureusement, se répercuta au sein de l'ONU. Malgré cette énorme entrave au bon fonctionnement de l'Organisation, celle-ci a pu quand même jouer un rôle important dans le processus de décolonisation et dans le domaine de l'action humanitaire et du maintien de la paix. Rappelons que c'est un Canadien, Lester B. Pearson, qui fut à l'origine de la création des fameux « Casques bleus ».

On a cru que l'ONU connaîtrait un second souffle après la guerre froide. Dans la foulée de la guerre du Golfe, plusieurs personnes voyaient en elle un instrument privilégié pour l'application de la sécurité collective dans le nouvel ordre mondial de l'après-guerre froide. Il a fallu rapidement déchanter. Confrontée à des conflits armés presque exclusivement de nature intra-étatique, l'ONU s'est retrouvée démunie dans des situations où l'on devait rétablir la paix au lieu de la maintenir. Cette question constitue présentement un véritable défi pour les États membres.

L'ONU est aussi confrontée à une importante crise financière. Il est vrai que l'ONU doit assainir ses finances. Cependant, cette question ne devrait pas devenir le prétexte pour certains

États d'exercer des pressions sur l'ONU et d'exiger, par exemple, le non renouvellement du mandat du Secrétaire général.

Comme la SDN, l'ONU ne constitue que la somme de toutes ses parties, c'est-à-dire les États qui la composent. Malgré tous ses avatars, l'ONU a joué un rôle utile dans le monde depuis sa création, et elle a su s'adapter tant bien que mal aux changements dans celui-ci. Elle a su composer avec les intérêts divergents de ses membres les plus influents.

L'ONU n'a pas connu tous les succès escomptés dans le domaine de la paix et de la sécurité. Elle peut néanmoins s'enorgueillir d'avoir réussi à fixer, par ses nombreuses résolutions et ses déclarations sur les questions humanitaires, des normes et des lignes de conduite dont tous les États doivent tenir compte, même s'ils ne s'y soumettent malheureusement pas toujours.

Cet ouvrage deviendra un outil fort utile pour les étudiants des relations internationales, qu'ils soient juristes, politologues ou historiens. En réunissant dans un même livre l'histoire de la SDN et de l'ONU, nous avons un instrument de plus pour mieux comprendre les cauchemars qui engendrèrent le rêve d'un ordre mondial et les efforts entrepris pour le réaliser. Espérons que l'ONU réussira tant bien que mal à faire face aux nombreux défis du prochain siècle et que l'on évitera de retomber dans les cauchemars du passé.

Rémi HYPPIA

Chaire Téléglobe ♦ Raoul Dandurand en études
stratégiques et diplomatiques
Université du Québec à Montréal

La langue : Vecteur d'organisation internationale.

MASSART-PIÉRARD, Françoise.

Louvain-la-Neuve, Éditions d'Acadie,
1995, 194 p.

Ce livre collectif a pour thème général la langue française vue sous l'angle international. Cette recherche a été réalisée avec le concours du Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française de Belgique.

En introduction, nous trouvons trois textes. Celui de Michel Lebrun, en préface de cet ouvrage collectif qui souligne que la langue est non seulement un objet d'intérêt pour les sciences sociales mais aussi pour l'État et la nation en tant que système de communication entre gouvernants et gouvernés. Il évoque le droit du citoyen de parler sa langue et aussi le fait qu'elle est liée à la connaissance, à la psychologie d'un peuple et à sa culture, c'est « le signe d'appartenance à une communauté ». Ensuite il souligne les mérites de l'ouvrage « de situer la problématique de la langue et (...) de la francophonie à trois niveaux essentiels » (l'homme, l'État-nation et la vie internationale) et « d'avoir dépassé les frontières étatiques » et « les carcans disciplinaires ».

Ensuite, Mme Massart-Piérard dans son texte intitulé, *La langue, vecteur d'organisation internationale, perceptions et enjeux de la francophonie*, situe le sujet et le cadre des différents articles de cet ouvrage. « Toute langue aspire à l'universel, à occuper le plus d'espaces possibles ». C'est le mythe d'une langue unique qui alimente « cette quête (...), source de